



Règlement intérieur pour des chiens:

Par la présent, Mr, Mme : est responsable du/es chien/s de son emplacement et garantie que :

1. Son chien a d'assurance et de carte sanitaire.
2. Le chien ne se promènera pas tout seul, c'est-à-dire, dehors de l'emplacement.
3. En aucun cas il entrera dans les sanitaires ou dans la piscine.
4. Il est responsable de son hygiène afin d'éviter de parasites.
5. Le chien ne fera pas ses besoins dans le Camping. En ce cas-ci le responsable devrait les recueillir. Nous possédons un terrain hors du camping ou les propriétaires peuvent les détacher, toujours sous leur regard.
6. Pour la sécurité des personnes, autres animaux ou du même chien, il faudra les porter attachés avec un sangle dans tout l'enceinte du camping.
7. Les chiens potentiellement dangereux : Ils ont cette dénomination les chiens des races qui sont régulés par des normes spécifiques, une licence spéciale pour son propriétaire qui est capacité de l'avoir et d'autres comme l'usage de museau et du sangle de moins de 2 mètres dans tout l'enceinte du camping.

Ne pas accomplir n'importe quelle de ces normes, ce sera un motif suffisant pour que la Direction vire la famille propriétaire du chien du camping.